Numéro numéro 120 · Images · Mise en ligne : 04/2017

L’altitude ralentit le déclin ? 40 ans de présence des épiceries dans les communes rurales

par : Sophie Baudet-Michel, Constance Lecomte et Ludovic Chalonge

Mots-clés : FIG, FIG2016

Le questionnement a été décliné à trois échelles :

- à l’échelle d’une comparaison entre espaces ruraux de plaine et de montagne, la contrainte qu’exerce le relief sur la vitesse de déplacement a favorisé le maintien des épiceries en montagne ;
- à l’échelle d’une comparaison entre massifs montagneux, les disparitions d’épiceries ont été plus fréquentes dans les massifs anciens ;
- à l’échelle du massif alpin, l’orientation de l’activité communale vers le tourisme pourrait avoir ralenti le processus de disparition des épiceries.

Exploiter l’Inventaire Communal et la Base Permanente des Équipements

À sa création, l’Inventaire Communal (IC) devait rendre compte de l’équipement et des habitudes de déplacement des habitants des communes rurales pour leurs achats. L’IC était renseigné par les maires : si la commune ne disposait d’aucune épicerie, le maire indiquait dans quelles communes voisines les habitants se rendaient. En 1979 l’IC détaillait 871 catégories d’équipement contre 185 en 2014 dans la Base Permanente des Équipements (BPE).L’IC était aussi renseigné de façon variable : en 1979 l’IC indiquait par exemple l’effectif des magasins d’alimentation générale lorsqu’il était inférieur à 5 ; pour les communes où ce nombre était supérieur, on savait seulement que la commune était équipée en alimentation générale. À partir de 2007, avec la BPE le nombre exact d’épiceries est connu.

L’harmonisation des informations de l’IC et de la BPE a permis de sélectionner un commerce encore très présent dans l’espace rural en 1979 : les épiceries. Le dénominateur commun à toutes les dates est l’information relative à la présence de l’équipement dans la commune.

Dans les Alpes

Entre 1979 et 2014, la part de la population directement desservie a diminué de 80 à 54%. L’accès aux épiceries nécessite ainsi de sortir de sa commune pour 46% des résidents des bourgs et communes rurales. Toutefois, les communes équipées rassemblent plus d’habitants en 2014 : 348 142 habitants en 2014 dans 363 communes, soit 25 935 habitants de plus qu’en 1979. Ces communes rurales équipées d’épiceries ont donc vu leur population augmenter.

La Savoie / Haute-Savoie et les Alpes-Maritimes ont plutôt été épargnées par les disparitions. En revanche, elles ont gagné de proche en proche les communes de l’Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes et de Alpes de Haute-Provence.

Dans le Massif central

La vitesse de disparition a augmenté et les épiceries sont devenues moins accessibles, distantes pour 47% des résidents en 2004, contre 15% en 1979. À l'inverse de ce qui s'est passé dans les Alpes, la population desservie a diminué de 935 701 à 573 958 habitants, signalant ainsi la poursuite du déclin démographique de l'espace rural. La disparition des épiceries s'est diffusée par voisinage à partir des zones les plus élevées et centrales (Margeride, Monts du Cantal, Livradois, Forez) tandis que les périphéries, notamment un axe Albi-

Tulle et l'axe de la Loire ont mieux résisté.

Télécharger le PDF